

avec qui notre province a traité, ont payé, en francs, une somme qui, à la parité des monnaies, représente exactement 98 p. c. de la somme de £800,000.

“ On voit que sous tous les rapports, la négociation de l'emprunt à Paris a été une bonne affaire, sans compter les résultats indirects que nous avons le droit d'en attendre.

“ Il ne faut pas oublier, non plus, que l'emprunt n'aurait pas pu être effectué à Londres à 98 avant qu'il eût été accepté à Paris. C'est l'action seule des banquiers parisiens qui a porté les agents de l'autre côté de la Manche à présenter leurs offres.

“ Une autre information que nous pouvons donner à nos lecteurs, et qui ne manquera pas d'inspirer confiance dans cette opération financière du gouvernement de Québec, c'est que tout l'emprunt a été pris à 98½, 99, 99½, et 100, c'est-à-dire que le total a été souscrit au-dessus du cours de l'émission.”

D'abord, constatons la fausseté de l'affirmation de la gazette bleue ; ce n'est pas 98 pour cent que le gouvernement a obtenu de cet emprunt ; nous savons maintenant la vérité et les documents publics constatent que c'est seulement 88.23. Le montant de l'émission est de \$4,275,853.34 ; cette émission n'a produit que \$3,772,717.00, en sorte que la province a perdu \$503,136, ce qui réduit le produit de l'opération au chiffre que je viens de mentionner.

Mais si cette transaction du gouvernement Chapleau était une si excellente opération financière, comme le dit *La Minerve*, comment se fait-il que notre emprunt, qui rapportera près d'un million de plus à la province, est aujourd'hui dénoncé par les bleus comme une mauvaise affaire ?

Je vous le demande, messieurs : est-il possible de pousser plus loin la sottise ou le cynisme ?

Un journal anglais de cette ville, qui se donne comme un journal de commerce, a demandé “ pourquoi les ministres ont disposé à 96½ des 4 pour cent de Québec, quand les 4 pour cent de la ville de Toronto commandent 99½ et les obligations de la ville de Montréal, le pair, à une fraction près ; quand les 3½ pour cent du Canada sont cotés 103 à Londres et quand la colonie de Victoria place £1,500,000 sterling de ses 4 pour cent à 108 ?

D'abord, nous n'avons pas vendu à 96½, mais à 99. Cette différence est importante et nous priions nos adversaires d'en prendre note.

Ensuite, à cette question captieuse, je pourrais bien répondre au *Montreal Gazette* par une autre question. En 1885, Sir Léonard Tilley a placé sur le marché de Londres pour £4,000,000 sterling de 4 % du Canada et il n'a obtenu que 101.08 ; à la même date, les 4 % de Victoria étaient cotés de 102 à 104 sur le même marché de Londres ; pourquoi les ministres d'Ottawa ont-ils ainsi disposé de leur 4 % à deux ou trois points au-dessous du prix que recommandaient les 4 % de Victoria.

Que ces messieurs répondent !

D'ailleurs, quant à la colonie de Victoria, il n'y a pas de parité possible à établir, je regrette de le dire, entre son crédit sur le marché monétaire et celui de Québec. Outre que cette colonie a déjà placé trois emprunts considérables à 4 %, et que sa position était solidement établie à ce taux